





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2016-130**

**Séance publique du**

**29 mars 2016**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160329- lmc184691-DE-1-1
Date de signature : 30/03/2016
Date de réception : mercredi 30 mars 2016
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : AFFAIRES EUROPEENNES - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Le 29 mars 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 24/03/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Liliane PIERRON, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO à Monsieur Francis TAULAN, Madame Souad HAMMAL à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Reine MERGER, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine ROUVIER, Madame Josyane SOLARI.  
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Reine MERGER donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie  
Direction Attractivité et Coopération  
Internationale

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 MARS 2016

Nomenclature : 7.5  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Reine MERGER

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL**

**OBJET** : AFFAIRES EUROPEENNES - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Je vous propose chaque année de soutenir des associations qui, compte-tenu de leur programme, sont particulièrement actives et contribuent à la promotion de l'idée européenne.

Au titre de l'année 2016, je vous propose donc d'encourager la structure suivante.

**Association Maison de l'Europe de Provence**

Cette association civique a pour objet et vocation d'informer et sensibiliser le grand public sur l'Europe et son actualité en organisant des conférences, euro-café, dîner-débats, excursions et en intervenant dans les établissements scolaires et centres sociaux. En 2016, elle souhaite s'impliquer dans des événements portés par la Ville, en organisant le déplacement d'un groupe folklorique de la Ville de Pécs. Le groupe participera notamment à une animation dans le cadre de l'Année de la Hongrie à Aix le 7 mai ainsi qu'au forum associatif de la fête de l'Europe le 9 mai.

N° Tiers	Libellé Association	Subvention exceptionnelle 2014	Subvention exceptionnelle 2015	Subvention proposée année 2016

48186	Maison de l'Europe de Provence	0 €	0€	3 000 €
-------	-----------------------------------	-----	----	---------

Cette proposition a été validée en date du 2 février 2016

A cet effet, je vous demande, mes chers Collègues de bien vouloir :

- **DÉCIDER** l'attribution, au titre des Affaires Européennes pour l'année 2016, d'une subvention exceptionnelle de 3 000 € à la Maison de l'Europe de Provence pour son projet d'accueil d'un groupe folklorique Hongrois à l'occasion de l'Année de la Hongrie à Aix et de la fête de l'Europe.
- **DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016, sur la ligne 1861 imputation 048-6748-920, qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2016-130 - AFFAIRES EUROPEENNES - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE-

Présents et représentés	: 52
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 1
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote  
Reine MERGER

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,  
Gérard DELOCHE



